

liorer la situation d'un groupe dont près de 90 p. 100 des membres sont au chômage? Il se contente de leur verser le bien-être social. Quelle humiliation pour celui qui doit rentrer chez lui et affronter sa femme et ses enfants! Quelle humiliation pour un chômeur!

Le ministre des Finances devrait présenter à la Chambre avant Noël un texte de loi qui remettrait l'économie en marche. Au train où vont les choses, d'ici mars prochain, nous aurons 1.5 million de chômeurs. Jamais les faillites n'ont été aussi nombreuses et jamais la population n'a été aussi inquiète. Elle compte sur nous, sur les députés de la majorité comme sur ceux de l'opposition pour apporter des remèdes à l'économie. Ils n'ont pas besoin du genre de charité prévue par le bill C-78.

Des voix: Bravo!

M. Gordon Taylor (Bow River): Monsieur l'Orateur, ce projet de loi vise à payer des prestations aux salariés licenciés. Je constate qu'il contient des échappatoires et qu'il existe toute une série de raisons de refuser de verser les prestations à ces travailleurs licenciés. Presque toute la politique du gouvernement semble être axée sur la création d'un chômage massif au Canada. Le budget décourage les investissements et l'épargne et il dissuade les gens de travailler. Ce projet de loi permet aux personnes licenciées d'espérer recevoir des prestations. Par contre, la personne concernée doit se soumettre à toute une série d'enquêtes avant d'apprendre qu'elle ne recevra rien du tout, pour une question d'âge peut-être. Monsieur l'Orateur, un chômeur est un chômeur, peu importe qu'il ait 51 ou 54 ans, 36 ou 24 ans. Cet homme a peut-être travaillé pendant dix ans pour une entreprise avant d'être limogé mais lorsqu'il est au chômage, ses enfants ont faim et sa femme en souffre également.

Quelle foutaise d'exiger un certain nombre d'années de travail pour avoir droit aux prestations! Il y a des Canadiens qui ont peut-être travaillé sept ans pour une société et maintenant qu'il n'y a plus de travail pour eux, leurs enfants ont faim. Le gouvernement promet un emploi à une personne puis il fait une enquête pour voir si elle est vraiment en chômage.

D'après l'article 4, la commission doit effectuer une autre enquête. Combien d'enquêtes faut-il pour s'assurer qu'un homme est chômeur? Qu'est-ce que le gouvernement veut savoir de plus? Ce projet de loi sert à duper les citoyens et à leur donner l'illusion de recevoir un cadeau. On ne roule pas si facilement les citoyens, monsieur l'Orateur.

Si le gouvernement veut faire quelque chose pour le pays, pourquoi n'encourage-t-il pas les entreprises? Pourquoi provoque-t-il un exode de capitaux? Pourquoi incite-t-il les personnes disposées à travailler à émigrer? Le gouvernement ne lance pas des entreprises, il en ferme. On a parlé de Cold Lake et de Fort McMurray mais on ne fait vraiment rien pour essayer de se mettre au travail. Nos patriotes émigrent aux États-Unis pour chercher un emploi.

Les chômeurs n'ont pas d'emploi, monsieur l'Orateur et il n'y a pas besoin d'enquête pour le prouver. Nous achetons aux États-Unis des millions de tonnes de charbon qui produisent de l'acide et du soufre mais nous mettons au chômage les travailleurs des mines de charbon canadiennes. Nous avons au Canada du charbon à très faible teneur en soufre, et pourtant, nous continuons à importer du charbon à 5 p. 100 de teneur en soufre. Nous exportons nos emplois.

L'ajournement

Quel est le problème du gouvernement? Pourquoi ne lance-t-il pas de nouvelles industries et n'incite-t-il pas les Canadiens à investir leur argent? Le budget a un effet tout à fait contraire: les gens sont portés à se demander à quoi il leur servirait d'investir au Canada. A en juger d'après le bill C-48, si les gens investissent et font fructifier leur argent, alors le gouvernement procédera à l'expropriation. Le Canada est en voie de devenir un pays socialiste. Le gouvernement ouvre la voie à un socialisme de la pire espèce. Même un gouvernement socialiste ferait en sorte que les travailleurs puissent conserver leur emploi, mais notre gouvernement fait le contraire. Il veut que le nombre de chômeurs demeure élevé et que ces derniers dépendent de lui, de sorte que s'ils veulent obtenir quoi que ce soit de lui, ils auront à lui obéir au doigt et à l'œil. On a déjà vu des exemples de cette situation ailleurs dans le monde. Le gouvernement libéral cherche à imiter un régime déplorable qui mènera le pays à sa perte. Il ferait mieux de reprendre ses sens, avant de causer la ruine du pays et la sienne du même coup.

Des voix: Bravo!

L'Orateur suppléant (M. Ethier): Plaît-il à la Chambre d'adopter la motion?

Des voix: D'accord.

Une voix: Sur division.

(La motion est adoptée sur division et le bill, lu pour la 2^e fois, est renvoyé au comité permanent du travail, de la main-d'œuvre et de l'immigration.)

L'Orateur suppléant (M. Ethier): Plaît-il à la Chambre de dire qu'il est 10 heures?

M. McDermid: Puis-je dire qu'il est 10 heures, monsieur l'Orateur?

● (2200)

MOTION D'AJOURNEMENT

[Français]

L'ajournement de la Chambre est proposé d'office en conformité de l'article 40 du Règlement.

LE TOURISME—L'IMPORTANCE DE LA PARTICIPATION ÉVENTUELLE DU QUÉBEC AUX CONFÉRENCES FÉDÉRALES-PROVINCIALES

M. Marcel Roy (Laval): Monsieur le président, le 4 décembre dernier, j'adressais une question au ministre d'État (Petites entreprises et Tourisme) (M. Lapointe) au sujet de la participation du gouvernement du Québec à la conférence fédérale-provinciale sur le tourisme. Le ministre me confirmait que le gouvernement du Québec avait refusé sa participation à une conférence qui avait nécessité deux ans pour l'élaboration d'une politique nationale du tourisme, et ceci à la demande du secteur industriel et de toutes les provinces canadiennes. Cela faisait suite à une décision qu'avait prise le président du Parti québécois le 9 novembre dernier, en interdisant à tous les ministères de participer aux conférences fédérales-provinciales canadiennes. On a vu, au ministère de l'Agriculture, les fonctionnaires refuser de participer à un symposium organisé avec les provinces ici même à Ottawa. On a vu lors de la conférence sur le statut de la femme, à Vancouver, un boycottage de la